



## Bretagne Prospective Breizh Diawel

Club de réflexion  
et d'action  
sur les développements  
économiques,  
politiques,  
sociaux & culturels  
de la Bretagne



Breizh Diawel, la Newsletter, Juillet 2008

## SOMMAIRE

EDITORIAL : L'AMPLEUR REELLE DES ACTIVITES AGRICOLES EN BRETAGNE 2

DOSSIER SPECIAL : L'AMPLEUR REELLE DES ACTIVITES AGRICOLES EN  
BRETAGNE : UNE APPROCHE GEOECONOMIQUE 3

- I. Des activités agricoles minorées, une vision « en creux » de la ruralité 3
- II. Une artificialisation inédite des terres agricoles bretonnes 4
- III. Le projet d'une économie « résidentielle » au-delà d'activités permanentes ? 5
- IV. L'importance essentielle des activités agricoles 7
- V. Une nouvelle méthodologie de mesure géoéconomique 9

ACTUALITES DE L'ASSOCIATION 11

- I. Etudes 11
- II. Think tank 11
- III. Bretagne Prospective de plus en plus sollicité et évoqué dans les médias 14

CONTACTS 15

***Bretagne Prospective et la Bretagne bougent...***

***Rejoignez-nous !***





# L'AMPLEUR RÉELLE DES ACTIVITÉS AGRICOLES EN BRETAGNE

Longue de 87 pages, la dernière étude de Bretagne Prospective joue le rôle d'un coup de tonnerre et apporte scientifiquement un nouveau regard sur le rôle exact des activités agricoles et agroalimentaires en Bretagne. En effet, on envisage souvent le secteur agricole avec un regard quelque peu condescendant, l'apport du secteur en termes de création des richesses étant actuellement évalué à 6 % du PIB.

Certes, la vision misérabiliste sur le monde paysan (qui présidait jusqu'aux années 1950) a quelque peu disparu suite à l'affirmation du « modèle agricole breton », individualisé dans sa thèse par Corentin Canevet. Toutefois les problèmes environnementaux réels rencontrés par le secteur ont dévalorisé une activité qui fut montrée du doigt. Les modalités économiques de calcul des activités paysannes ont, comme on le verra, contribué aussi à marginaliser le secteur. Enfin et peut-être surtout, la diminution de la population paysanne a considérablement restreint les capacités de lobbying du monde paysan, même si ce dernier reste fort. En 1960, la population active agricole est de 60 % dans le Finistère (contre 5 % aujourd'hui !) et, sous la houlette de leaders comme Alexis Gourvennec, elle pèse sur l'échiquier électoral avec des manifestations lourdes, capables d'envahir en 1961 la sous-préfecture de Morlaix (ce qui fut à l'époque perçu comme un événement considérable).

Aujourd'hui, le monde paysan a été bouleversé et a pour une part scindé la branche sur laquelle il était assis. La mécanisation a suscité de facto l'essor « d'une agriculture sans bras » et la diminution de la population active. L'essor inouï des productions a entraîné un transfert des emplois en amont (machinisme agricole, engrais, vétérinaires, recherche...) et en aval (industrie agroalimentaire, coopératives, activités de négoce et d'export...) sans que le secteur ne se structure de manière coordonnée pour défendre les activités de la première région agricole de France, une des toutes premières d'Europe.

L'agriculture bretonne est aujourd'hui à un tournant de son histoire et de son économie. Elle souffre d'une image atomisée et en creux qui l'empêche d'apparaître selon son poids réel. Incapable de peser sur l'évolution du foncier, elle est frappée par un processus inédit d'artificialisation des terres, d'autant que certains élus sont aveuglés par le leurre de l'économie résidentielle ou touristique. L'étude de Bretagne Prospective arrive à point nommé pour mesurer avec une nouvelle méthodologie et bien plus d'exactitude le poids du secteur en Bretagne : tout simplement impressionnant !

JEAN OLLIVRO



# L'AMPLEUR RÉELLE DES ACTIVITÉS AGRICOLES EN BRETAGNE : UNE APPROCHE GÉOÉCONOMIQUE

Ce dossier spécial propose une synthèse de l'étude en cinq volets. On constatera tout d'abord qu'il existe en France une vision misérabiliste du monde rural et agricole, souvent opposée au « dynamisme » des métropoles. Ce regard favorise des mutations inédites au plan du foncier, avec une artificialisation des terres qui s'accélère de façon très rapide (partie II). Ce phénomène est lui-même encouragé par les choix des élus et de certains décideurs qui font le pari d'un avenir plus serein lié à l'essor de l'économie résidentielle ou « présente » (partie III). Toutefois, la mesure complète des activités directes et indirectes permet de montrer qu'une panoplie importante d'activités économiques repose sur le socle agricole (partie IV). Une nouvelle méthodologie est alors proposée pour mesurer – à minima – la contribution exacte de l'agriculture au dynamisme économique breton.

## I. Des activités agricoles minorées, une vision « en creux » de la ruralité

En France, le monde rural et surtout agricole est souvent vu « en creux » au regard des activités urbaines. Alors que les villes sont forcément le « fer de lance » du dynamisme économique, les activités agricoles sont minimisées.

Plus largement, une approche misérabiliste d'un rural qualifié anciennement de « profond » (classification des Z.P.I.U) et plus récemment « d'isolé » (première classification des Z.A.U) est diffusé par les organismes officiels. Conçu par l'I.N.S.E.E, le nouvel agencement du « Zonage en Aires Urbaines » crée une hiérarchie allant des pôles urbains aux communes périurbaines, puis des communes multipolarisées aux pôles ruraux, avant d'envisager les communes « autres » de l'espace rural. *En 2007, les deux tiers de l'espace français sont « autres » et n'ont toujours pas de nom.* Ils ne se définissent que par la négative (ce ne sont pas des « villes », ce ne sont pas des « pôles »...) et cette marginalisation conceptuelle exerce auprès des décideurs un impact considérable pour différents choix stratégiques.

*Ainsi, sur le littoral, le différentiel du prix du foncier peut parfois varier d'un rapport de 1 à plus de 200 entre des terres agricoles et des terres constructibles. Ce différentiel de prix (malgré une hausse récente du foncier agricole) ne prend pas vraiment en compte un contexte de renchérissement des produits alimentaires.*

Or, ce différentiel est sans doute appelé à se renforcer pour plusieurs raisons essentielles :

- un différentiel croissant entre l'offre et la demande et un contexte d'augmentation rapide de la population mondiale,
- l'accentuation durable d'une demande solvable (contexte simultané de croissance démographique et des revenus en Chine et en Inde par exemple),
- la raréfaction des terres agricoles souvent les plus riches (réchauffement climatique),
- la diminution des surfaces littorales en raison de l'élévation du niveau des mers et du vaste phénomène de littoralisation des populations mondiales)<sup>1</sup>.

La vision misérabiliste du monde paysan et agricole correspond ainsi de moins en moins à la hausse inattendue des prix, que strictement personne n'envisageait il y a un an. Ne faisons-nous pas fausse route en marginalisant conceptuellement, dans l'approche du foncier, une activité qui semble bien plus pérenne qu'on ne l'a évoqué ?

## II. Une artificialisation inédite des terres agricoles bretonnes

La Bretagne est concernée depuis peu par une artificialisation sans précédent de ses terres agricoles : environ 4 % de la Surface Agricole Utile (SAU) disparaît chaque année. En mesurant avec exactitude le processus, on constate que le mouvement est bien plus rapide en Bretagne qu'en France. La première région agricole du pays est attaquée dans ses fondamentaux.

Ainsi, entre 1992 et 2002, l'artificialisation des terres a progressé de 25 % en Bretagne contre 16 % en France (8 200 ha/an en moyenne). Le non bâti (par exemple les pelouses ou jardins) pèse pour 36 % dans cette évolution, le bâti pour 30 %. Les autres usages (infrastructures par exemple) représentent 34 % du processus.

De façon plus récente (enquête DRAF 2000 à 2005), la disparition est envisagée à - 6 400 ha/an, ce qui est très important. Toutefois des études plus ciblées majorent nettement ces chiffres. Sur le seul département d'Ille-et-Vilaine, l'artificialisation totale des terres entre 1984 et 2005 est de - 14 926 hectares et en forte progression sur la période la plus récente, sans que l'on prenne conscience du caractère irréversible du phénomène, bien plus fort qu'on le dit usuellement.

---

<sup>1</sup> Sur toutes ces questions, on dispose d'une très vaste bibliographie. Voir par exemple Carroué (L.), Collet (D.), Ruiz (C.). La mondialisation, Bréal, 2006, 352 p. ; Dollfus (O.). La mondialisation, 2001, Presses de Sciences Po, 2001, 163 p. ; Carroué (L.). Géographie de la mondialisation (deuxième édition), Armand Colin, Collection U, 2004, 256 p. ; Baudelle (G.). Géographie du peuplement, A. Colin, Paris, 2003 ; Mercier (G.) (dir.). Les territoires de la mondialisation, Presses de l'université de Laval, Québec, 2004, 91 p.



Cette artificialisation est particulièrement forte en valeur absolue autour des grandes métropoles (Rennes et Saint-Malo notamment) et en valeur relative en deuxième et troisième couronnes (canton de Guichen par exemple)

Le phénomène s'accompagne d'une diminution forte et rapide du nombre d'exploitations (on comptait 150 921 exploitations dans la Bretagne administrée en 1970, 92 545 en 1988, 51 220 en 2000, 40 632 en 2005) et des emplois. Entre 2000 et 2006, sur le seul département d'Ille-et-Vilaine, 1 421 chefs d'exploitation ont disparu, avec une fragilité supérieure des exploitations non professionnelles - cependant des exploitations professionnelles et performantes sont loin d'être épargnées.

Plus intense en Haute Bretagne (notamment sur un vaste triangle dont les trois pointes sont Vannes, Rennes et Nantes), le mouvement s'explique bien entendu par l'essor des activités urbaines et périurbaines, *le processus d'artificialisation étant plus que proportionnel à la taille de la ville.*

Toutefois, il résulte également de décisions politiques qui favorisent l'artificialisation du foncier, notamment sur d'excellentes terres littorales de la « ceinture dorée » comme dans le pays de Saint-Malo, voire dans le Léon. Avec des élus qui méconnaissent parfois les enjeux agricoles, les décisions locales des documents d'urbanisme encouragent une artificialisation accélérée qui s'avère irréversible, les agriculteurs se retrouvant parfois isolés au sein de zones urbanisées.

### III. Le projet d'une économie « résidentielle » au-delà d'activités permanentes ?

Si certains élus sont conscients des enjeux agricoles, d'autres se laissent bercer par l'idée d'un business territorial facile fondé sur l'économie résidentielle ou « présente », encouragés par des agriculteurs âgés qui ont plus intérêt à céder qu'à transmettre, persuadés aussi que l'agriculture n'apporte plus grand-chose au plan électoral ou économique... « C'est agricole, et bien lotissons... Nous aurons plus de Dotation Globale de Fonctionnement et l'essor résidentiel ou touristique sera assuré... ». Il convient ici de présenter rapidement le principe de l'économie dite résidentielle, afin d'isoler l'importance des enjeux d'une artificialisation qui va parfois de soi.

En amont, issue de la « théorie de la base économique »<sup>2</sup>, la doctrine de l'économie résidentielle fonde l'hypothèse que la capture des revenus externes est essentielle pour le développement des territoires. Ce revenu basique<sup>3</sup> lié aux exportations (basique marchand) ou surtout aux retraites et pensions (basique non marchand) constitue *la base économique*. Par un

<sup>2</sup> Cette théorie est issue des travaux de Werner Sombart (1916) puis de chercheurs comme Homer Hoy (1954), Douglas North (1955), de C. M Tiebout (1956) ou encore de J.-J Gouguet (« reconsidération de la théorie de la base ») en 1979.

<sup>3</sup> DAVEZIES (L.) *Un essai de typologie des formes de développement territorial en France*, Rapport préparé pour l'Institut CDC de la Recherche et le Département Partenariats de la Direction des Financements Décentralisés de la Caisse des dépôts et consignations, Décembre 2003, p. 3.



système de redistribution, il stimulerait alors l'activité locale, *l'emploi domestique* qui produit des biens et des services vendus localement. La capture des revenus externes déterminerait ainsi le niveau de revenu, d'emploi – et de cohésion - du territoire<sup>4</sup>.

Pour lors, des analyses précises réalisées à l'échelle de la Bretagne<sup>5</sup> ou en Ile-et-Vilaine montrent que l'économie résidentielle joue effectivement un effet d'entraînement sur les territoires locaux, notamment les littoraux qui accueillent des retraités riches. Dans les pays de Saint-Malo et d'Auray, plus de 45 % des emplois totaux seraient liés aux effets de l'économie résidentielle. Dans l'intérieur des terres, le phénomène est nettement moins fort (inférieur à 38 %). Largement diffusés, ces calculs économiques transforment les mentalités et des élus font le pari que par l'artificialisation des terres et la construction de résidences secondaires, ils vont concourir au dynamisme économique. Ils oublient toutefois que l'économie résidentielle crée également des problèmes dans le temps et dans l'espace.

Dans l'espace, elle impose dans les communes littorales des équipements surdimensionnés générateurs de surcoûts (stations d'épuration par exemple) pour répondre aux pics de fréquentation estivale. En Bretagne, un impressionnant processus d'exclusion s'opère au détriment des jeunes ménages et une population présente de façon temporaire chasse la population active permanente (récente diminution de la population à Saint-Malo par exemple). Des paysages sont artificialisés de façon irréversible (impacts touristiques, saccage parfois d'une Bretagne que l'on continue de qualifier « d'authentique » mais qui est de plus en plus « balnéarisée » ou bétonnée).

Surtout, dans le temps, l'économie résidentielle pose des questions décisives en raison des problèmes financiers de l'Etat (1 200 milliards d'euros de dettes) et des déficits chroniques de la sécurité sociale ou du régime des retraites. En effet, le vieillissement de la population est un défi majeur : d'ici 2030, la population des plus de 60 ans risque en Bretagne d'être multipliée par deux, celle des plus de 70 ans par trois, celle des 85 ans et plus par quatre (le processus serait un peu plus accusé qu'en France). Parallèlement, la Bretagne risque d'accueillir 430 000 habitants de plus d'ici cette date... Un système de représentation pourrait être à l'origine du déclin d'une activité permanente au profit d'une autre bien plus incertaine, qui risque à terme d'entraîner des surcoûts ingérables pour les collectivités territoriales (notamment pour les départements). Il nous semble que l'économie résidentielle est un leurre diffusé par l'Etat pour préparer un futur transfert des compétences (vieillissement, sécurité sociale... aux régions et aux départements). Il s'agit de faire passer l'idée que les pensions et retraites assurent une économie de services « durable » dans les territoires (alors que cela est totalement faux) et participent à une valorisation économique commode. On développe ensuite l'idée que si des régions et des

<sup>4</sup> Ibid, p. 4. Lesaint (S.), Rul (B.), « La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en Bretagne », Octant, n°107, 2006.

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/bretagne/rfc/docs/oc107art1.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bretagne/rfc/docs/oc107art1.pdf)

<sup>5</sup> DRE, Problématique foncière en Bretagne, 2004.

[http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/etude/amenagement\\_territoire/problematique\\_fonciere/documents/foncierbretagne.pdf](http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/etude/amenagement_territoire/problematique_fonciere/documents/foncierbretagne.pdf)



départements s'enrichissent notamment à travers les revenus des retraités, il n'y a pas de raison qu'elles ne les prennent pas en charge (le discours commence à être entendu à Paris). En déplaçant ainsi les concepts, une nouvelle décentralisation des ennuis est en train de se préparer, avec des risques de mise en faillite de territoires qui n'auront pas compris le piège et les enjeux, voire auront détruit leur activité permanente pour s'engager dans une impasse. N'oublions pas qu'une société qui ne produit pas de richesses marchandes n'a strictement aucun avenir économique. Attention à ne pas déstructurer une filière capitale sur laquelle nous sommes, à l'échelle de la France et de l'Europe, en pôle position. Vu l'importance et la soudaineté des enjeux fonciers, le *scénario catastrophe* d'une attaque inédite du « socle » assurant les performances du premier secteur économique breton n'est donc pas à exclure.

#### IV. L'importance essentielle des activités agricoles

L'étude réalisée par Bretagne Prospective souligne enfin l'importance déterminante de l'agriculture pour la présence en Bretagne d'activités pérennes. Issue d'un modèle théorique utilisé pour le secteur des transports, la méthode permet de détailler tour à tour les effets intrinsèques, directs, indirects et induits par les effets indirects. Retenons-en ici simplement les grandes lignes.

##### Les effets intrinsèques

L'agriculture bretonne, c'est en 2005 40 632 exploitations agricoles, dont 29 991 dites « professionnelles »<sup>6</sup>, 7,83 milliards d'euros de productions en 2004, dont 70 % proviennent des productions animales.

##### Les effets directs

En Bretagne, les fermes deviennent de plus en plus grandes (41 hectares désormais en moyenne) et l'emploi salarié progresse sensiblement depuis 1994. A l'époque, le chiffre était de 16 309 salariés. Il est désormais d'environ 30 000 salariés en Bretagne (21 713 salariés en 2003 dans la Bretagne administrée) avec une représentation supérieure dans les pays légumiers (Léon), viticoles (Vignobles nantais) ou maraîchers.

Au-delà de ces emplois directement liés à l'agriculture, l'industrie agroalimentaire est en Bretagne capitale : elle représente 43 % des entreprises bretonnes et 35 % de l'ensemble des emplois salariés. Pour la seule Bretagne administrée, l'emploi agroalimentaire breton représente 57 733 salariés en 2004 sur les seules I.A.A comptant plus de 20 salariés (elle compterait en outre 3 000 entreprises de moins de 20 salariés, ce qui représente plusieurs milliers d'emplois supplémentaires). Au total, on évoque ainsi usuellement le chiffre de 71 000 emplois directs. A elle seule, l'industrie des viandes regroupe 31 278 salariés et la moitié du chiffre

<sup>6</sup> Rappelons qu'une exploitation professionnelle est celle qui occupe au moins 0,75 UTA (Unité de Travail Annuel) et dégage une marge brute standard d'au moins 8 UDE (Unité de Dimension Economique), soit 12 hectares équivalent-blé.



d'affaire. Cette richesse d'ensemble permet à la Bretagne de regrouper 15,6 % de l'ensemble des emplois salariés français du secteur pour un chiffre d'affaire annuel de 15,35 milliards d'euros et un taux de valeur ajoutée de 15 %.

### Les effets indirects

Outre ces effets directs, l'agriculture détermine aussi des effets indirects (ou « structurants ») et suscite des activités en amont et en aval.

En amont, on retrouve bien sûr les activités de recherche fondamentale (INRA, pôle de compétitivité Valorial...), de formation, de gestion stratégique (organismes de tutelles et d'animation), tout le domaine de la machinerie agricole, des activités vétérinaires et d'insémination, de la vente d'engrais et d'intrants. Ainsi, selon une étude qui n'envisage que certains effets structurants, une exploitation agricole générerait 5 emplois très directs : près de 2,5 emplois dans les exploitations agricoles, 2 emplois dans les industries agroalimentaires et un demi emploi dans les activités directement liées aux exploitations (machinisme agricole, service de remplacement, groupements de producteurs, centres de gestions, contrôle laitier, exploitation...). Ainsi, les 34 000 exploitations agricoles bretonnes généreraient directement 170 000 emplois (14 % des emplois de la région)<sup>7</sup>

En aval, les activités de transport et de négoce sont fondamentales.

Selon une étude réalisée par Yassir Kouriri<sup>8</sup>, il apparaît que les I.A.A occupent une place prépondérante dans le secteur du transport des marchandises régionales avec plus de 42 % des tonnages. La Bretagne ayant une grande spécialité dans le transport sous température dirigée (20 % des activités de l'ensemble français).

Le négoce (coopérative, contrôle des richesses, animation des circuits de distribution, exportations portuaires...) est enfin essentiel et le secteur agricole compte pour environ 35 % de la valeur exportée.

### Les effets induits par les effets indirects

Notons enfin que tous ces emplois et salaires sont dépensés sur place (commerces, artisanat, assurances...) et assurent un rôle essentiel dans la prospérité bretonne. Ce n'est pas le revenu basique non marchand qui assure la prospérité des territoires mais bien le basique marchand (l'exportation agroalimentaire par exemple) et la production de richesse sur place, d'autant

<sup>7</sup> GREF Bretagne. Pour nourrir les hommes, l'agriculture bretonne doit recruter.

[http://www.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/07820/\\$File/bertagnolio.pdf?OpenElement](http://www.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/07820/$File/bertagnolio.pdf?OpenElement)

<sup>8</sup> KOURIRI (Y.). *L'organisation collaborative de la prévision de transport en Bretagne*, Université de Rennes 1, Master Logistique, année 2005-2006.

<http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://memoireonline.free.fr/05/07/450/organisation-collaborative-prevision-transport-bretagne3.png&imgrefurl=http://memoireonline.free.fr/05/07/450/organisation-collaborative-prevision-transport-bretagne.html&h=426&w=524&sz=109&hl=fr&start=110&um=1&tbnid=TYo3GL9sohFm7M:&tbnh=107&tbnw=132&prev=/images%3Fq%3Dbretagne%2Bpetites%2Br%25C3%25A9gions%2Bagricole%26start%3D100%26ndsp%3D20%26um%3D1%26hl%3Dfr%26sa%3DN>



que le renchérissement énergétique aidant, on voit apparaître une nouvelle ruralité avec un essor parallèle et conséquent des circuits courts, ventes directes et la re-crédation d'une économie de proximité.

Si l'on additionne ces effets intrinsèques, directs, indirects, induits par les effets indirects (bien que ces derniers ne soient pas mesurables), le bilan d'ensemble est impressionnant... Cessons avec des indicateurs erronés de marginaliser l'agriculture et de dire qu'elle ne crée... que 6 % du P.I.B Breton.

## V. Une nouvelle méthodologie de mesure géoéconomique

Le problème de suivre les effets exacts de la filière dans le chiffre d'affaire est donc déterminant. Comme l'accès à l'ensemble des fichiers des entreprises et services concernés est impossible, nous avons choisi de créer une méthodologie neuve axée sur un panel de 1 300 entreprises bretonnes. Ce palmarès a été choisi dans le Télégramme car ce journal permettait d'avoir des chiffres clés sur les cinq départements bretons. Sur la Bretagne administrée, les chiffres doivent être en valeur relative supérieurs car – quoique très puissante – la spécificité agricole de la Loire-Atlantique est un peu moins marquée, ce qui se lit par exemple aussi par un prix des terres arables nettement inférieur.

Pour ces sociétés, nous avons à disposition le nombre d'emplois, le chiffre d'affaire, la part d'exportation et le résultat net (en euros et en pourcentage). Des recherches ont alors permis de suivre la *dépendance directe* de chaque entreprise aux activités agricoles, c'est-à-dire la part *minimale* de leurs activités liées au secteur. Nous insistons sur ce point. Les chiffres ont été systématiquement placés à minima. Parfois, la part de l'agriculture dans les activités est connue (groupe Brittany Ferries ou Roullier par exemple), parfois il s'agit d'estimations qui ont systématiquement été faites avec un « seuil plancher », de façon à ce que les calculs opérés soient inattaquables.

Il ressort de l'étude les éléments suivants, incontestables :

Pourcentage des activités directement liées à l'agriculture dans le palmarès des 1 300 entreprises bretonnes	Part minimale de l'agriculture dans le chiffre d'affaire (en millions d'euros et en pourcentage)	Part minimale de l'agriculture dans les exportations (en millions d'euros et en pourcentage)	Part minimale de l'agriculture dans les effectifs (en nombre et en pourcentage)	Part minimale de l'agriculture dans le résultat net (en euros et en pourcentage).
<b>somme</b>	<b>38 967, 9156</b>	<b>5 412,304</b>	<b>125 773</b>	<b>413,68577</b>
<b>%age</b>	<b>38,9 %</b>	<b>34,1 %</b>	<b>29,7 %</b>	<b>13,1 %</b>

L'agriculture contribue *de manière minimale* à 38,9 % du chiffre d'affaire des 1 300 entreprises étudiées. Une foule d'entreprises classées dans les rubriques « industrie » (machinerie agricoles...), « commerce » (coopératives) ou dans le secteur des transports (groupe Mesguen, transports Le Calvez...) tirent directement leurs activités d'un secteur qui, s'il disparaissait, entraînerait un effondrement de tout un dispositif. Elle



contribue *de manière minimale* à 34,1 % des exportations (en valeur) et exerce un rôle direct sur près de 30 % de l'emploi des sociétés étudiées. En revanche, on constate qu'elle ne contribue que pour 13,1 % à la marge nette des activités, ce qui prouve *une relative fragilité d'un secteur pourtant décisif*.

Dans ces conditions, les résultats de l'étude sont extrêmement clairs et novateurs. Au-delà d'une pseudo « économie » résidentielle qui suscite actuellement une mutation irréversible des espaces, les activités productives agricoles s'exercent bien au-delà de la seule sphère agricole et agroalimentaire. Bien au-delà d'une contribution à hauteur de 6 % au P.I.B, elles jouent un rôle capital actuellement ignoré pour une part énorme du tissu productif breton. Encore une fois, les chiffres évoqués ci-dessus sont des estimations « planchers » incontestables et disponibles. Les chiffres réels doivent être nettement supérieurs.

L'étude a donc le mérite de poser un autre regard sur le processus inédit d'artificialisation des terres en Bretagne et sur ses enjeux exacts. Elle impose de manière emblématique une réflexion sur les enjeux du foncier et de son évolution, doit être notamment diffusée auprès des élus pour infléchir leurs choix stratégiques et trouver des parades à ce phénomène. N'est-on pas, dans une indifférence relative, en train de cisailer le socle d'une activité productive motrice pour le devenir de la Bretagne ?

JEAN OLLIVRO

### Conclusion

Nous fonctionnons avec des idées reçues et sur le temps court, idées qui entrent parfois en contradiction avec les évolutions de temps long, capables alors de contrecarrer des évidences, d'attaquer des compétences qui semblaient depuis longtemps acquises.

L'agriculture bretonne est la première de France, une des premières d'Europe. Un chemin exemplaire a été accompli pour cela depuis les années 1950, même s'il faut encore renforcer la qualité environnementale et même explorer des possibilités techniques nouvelles permettant d'associer au maximum l'exemplarité aux volumes produits.

Les possibilités sont de plus en plus nombreuses : traçabilité, valorisation (et non préservation) environnementale pour plus de production, agrobiologie... et la Bretagne devrait sur ce sujet s'inscrire en pôle position mondiale, se constituer comme LE référent en la matière.

L'option est jouable, indispensable. Encore faut-il que l'on ne cisaille pas comme aujourd'hui le pilier agricole qui permet à un ensemble considérable d'activités d'exister. Dans les choix fonciers et certains choix stratégiques, prenons garde à maintenir et surtout promouvoir des activités qui ont un rôle bien plus déterminant qu'il n'y paraît.



## I. Etudes

### **Portail Internet/mobile**

Suite aux travaux entrepris par le Groupe "Médias" de Bretagne Prospective, l'association « 3B.bzh » a pris le relais opérationnel des actions proposées. Le projet de Portail Internet/mobile pour la Communauté Bretonne vient de recevoir l'aval du Conseil Général des Côtes d'Armor, qui marque ainsi son entrée dans la coopérative en cours de constitution. Plusieurs négociations sont engagées : départements, Région, Caisse des Dépôts et Consignations, et plusieurs industriels bretons sont à l'heure actuelle démarchés. Les réponses sont attendues dans les prochaines semaines. Le projet est en bonne voie et démontre, encore une fois, les possibilités de réalisations concrètes pouvant être envisagées par les Bretons pour leur région.

### **150 ans de la CCI Rennes**

Dans le cadre de l'organisation des 150 ans de la CCI de Rennes, Bretagne Prospective a été sollicitée afin de participer à la conception de l'émission de télévision devant agrémenter la manifestation du 6 octobre prochain. Conçu sur le thème « du poids et de l'impact de la culture et des valeurs régionales dans le développement économique des territoires », le travail consiste actuellement à : sélectionner les différentes thématiques régionales européennes explicitant la problématique retenue, participer à l'écriture et l'organisation du conducteur, et assurer différentes interventions lors de l'émission.

Le développement de ce projet marque l'intérêt de plus en plus marqué des institutions politiques et économiques bretonnes pour le développement et la concrétisation des différentes valeurs et actions propres à notre territoire.

### **Veille Stratégique Territoriale**

VST : derrière ce sigle, Bretagne Prospective développe actuellement une offre de service, permanente, consistant à produire, sous forme de cartes, tableaux, chiffres et analyses, des indices et éléments de mesure sur la consommation, l'investissement, le développement et l'ensemble des secteurs propres à l'économie et aux réalités sociales bretonnes. Cet outil sera mis à la disposition des entreprises et collectivités afin de prévoir, dimensionner, anticiper l'évolution des activités.

Plusieurs entreprises et collectivités (Groupama, Conseil général des Côtes d'Armor...), ont d'ores et déjà donné leur accord. Les contacts en cours devraient nous permettre rapidement d'obtenir les moyens propres à la réalisation de cette offre de services et de donner ainsi à Bretagne Prospective les moyens d'assurer la pérennité de son développement.

## Bretagne 2032

Depuis plus d'un an, sous cette dénomination, sept institutions directement impliquées dans les développements économiques, sociaux, politiques de la Bretagne échangent et émettent régulièrement des avis et des propositions pour le devenir de notre région. Ce groupe d'échanges et de concertation s'est récemment ouvert à de nouvelles institutions et personnalités afin d'étendre ses capacités de réflexion et d'actions. A suivre donc...

### Extension internet « Point bzh »

Les conclusions d'une étude de 6 mois sur la faisabilité de la création d'une extension internet .bzh pour la Bretagne ont été présentées, le 27 juin, à la Région Bretagne. Les travaux ont permis de mettre en évidence les enjeux stratégiques, prospectifs, économiques et socioculturels d'un tel projet pour la Bretagne. Ils ont abouti à la formulation de propositions pour le positionnement d'une candidature bretonne auprès de l'ICANN (organisme qui gère l'Internet au niveau mondial). A l'issue de l'étude, une association www.bzh a été constituée afin de rassembler l'ensemble des forces vives de la société bretonne et porter un dossier de candidature au cours du premier semestre 2009. Elle travaille désormais à rassembler les individus, les acteurs économiques et les collectivités qui souhaitent soutenir la campagne de communication et de candidature qui sera lancée à partir de septembre 2008.

Pour en savoir plus et signer la pétition en ligne : <http://www.pointbzh.com/>

### Accueil des nouveaux arrivants dans les Côtes d'Armor

Une première phase d'étude sur « l'accueil des nouveaux arrivants dans les Côtes d'Armor à l'horizon 2020 » a été présentée en mai dernier au Conseil général. Ce travail s'inscrit dans le cadre de Côtes d'Armor 2020, un exercice de prospective territoriale associant l'ensemble des forces vives du département dans une réflexion sur le futur du territoire. La première phase de l'étude a permis d'éclairer les attentes des acteurs costarmoricains face à l'accroissement démographique prévisible de leur département, au vieillissement marqué et précoce de la population ou à l'accélération des mobilités et du brassage des populations. Le travail se poursuivra jusqu'à la fin 2008 avec une analyse plus poussée des enjeux prospectifs et une réflexion sur les actions à mettre en œuvre.

## II. Think tank

### Livre Blanc : état des ventes et actions de communication

Près de 1500 exemplaires du « Livre Blanc de la Bretagne » ont déjà été vendus depuis sa parution fin janvier (voir à ce sujet la Newsletter précédente). Fruit de près de deux ans de travail au sein des groupes de réflexion, le Livre Blanc a été l'occasion d'organiser plusieurs conférences débats sur les sujets intéressant Bretagne Prospective, notamment à Brest (librairie Dialogues, le 14 février), Rennes (Club de la Presse, le 20 février),



Nantes (Médiathèque, le 28 mars), Paris (Maison de la Bretagne, le 15 mai) et Saint Nazaire (Maison des Associations, le 19 juin).

D'autres conférences ont été effectuées au titre de l'association (à la Baule auprès de Bretagne Réunie, dans le Coglais pour les 30 ans de l'Intercommunalité...). Par ailleurs, les membres de Bretagne Prospective ont pu présenter comme on le verra l'ouvrage dans de nombreux médias, notamment sur France 3 Ouest, France Bleu Breiz Izel, le blog de Côtes d'Armor 2020... Des articles ont également été consacrés au Livre Blanc dans le numéro de février d'Armor Magazine, dans ArMen, dans la lettre de l'ARIC, le Télégramme....

### **Lancement d'un nouveau cycle de réflexion prospective**

Fort de ce succès et suite à la publication du Livre blanc, Bretagne Prospective lance un nouveau cycle de travail sur des thèmes intéressant le développement de la Bretagne. Voici la liste de ces thèmes, dont vous trouverez une présentation sur le site Internet ([www.bretagne-prospective.org](http://www.bretagne-prospective.org)). N'hésitez pas à prendre contact si vous souhaitez participer à l'un ou l'autre de ces groupes :

- Jeunes & Bretagne
- La marque Bretagne
- La région du futur
- Les énergies renouvelables
- Les stratégies décisionnelles en Bretagne
- Nantes et la Bretagne
- Transports et logistique

### **Séminaire interne**

Le programme de réunions d'information et de réflexion à destination des adhérents et sympathisants s'est poursuivi à un rythme bimensuel. Ces rencontres permettent de présenter en interne les travaux menés par Bretagne Prospective (études), ou de poursuivre un travail de fond sur la démarche prospective en Bretagne. Elles sont aussi l'occasion depuis janvier de rencontrer des acteurs de la société bretonne d'aujourd'hui et de participer activement à la mise en réseau et au rayonnement des initiatives :

- Les modèles étrangers de think tank (Christian Demeuré-Vallée)
- Pratique de la prospective en Bretagne (Loïc Jézéquelou, Observatoire économique des entreprises d'Ille-et-Vilaine)
- Roger Bodart et Céline Kergonnan (Mémoires du Kreiz Breizh)
- Glenn Jégou et Dolorès Casteret (Skeudenn Bro Roazhon)
- Pratiques de développement durable dans les collectivités locales bretonnes : Daniel Cueff (maire de Langoët ,président de BRUDED)

### **Conférence-débat sur les conséquences de la pollution des sols sur la santé**

En collaboration avec le Club de la Presse de Bretagne et l'association des anciens élèves de l'IEP de Rennes, une soirée-débat sur les conséquences de la pollution des sols sur la santé a été organisée le 23 janvier dans les locaux



du Club de la Presse de Rennes et de Bretagne, avec les Professeurs Multigner (INSERM Rennes) et Blanchet (neurologue, Pointe-à-Pitre).

### **Bretagne Prospective de plus en plus sollicitée et évoquée dans les médias**

Durant ce premier semestre 2008, Bretagne Prospective a été régulièrement sollicitée par les médias pour son expertise, apparaissant de plus en plus dans des médias régionaux majeurs (TV régionales, grands quotidiens régionaux, radios...). De nombreux sujets ont permis de diffuser des savoirs, de peser avec une approche constructive sur des choix bretons essentiels et ont fait l'objet d'interventions multiples dans les médias. Voici quelques exemples auxquels il faudrait ajouter les multiples relais Internet (Ouest-France, Le Télégramme, AFP, An Tour Tan, Agence Bretagne Presse, Geobreizh, blogs...) et les médias locaux (journaux de pays, comptes-rendus de conférences dans la presse...) :

- **Ouest-France**, 2 juillet « L'urbanisme grignote les terres. Bretagne Prospective a réalisé une étude sur le sujet » (article de J-P Louédoc).
- **AFP** (1er juillet). « La Bretagne en pointe dans le refus d'un déménagement du territoire »
- **France 3 Bretagne**, 27 juin. L'apport réel des activités agricoles en Bretagne – Reportage et interview au cours du 19/20 (invité du jour)
- **France 3 Bretagne**, 24 juin. « Une extension Internet pour la Bretagne ? » (Reportage)
- **Le Télégramme**, 19 juin. « Le modèle breton en péril ? » (dossier spécial)
- **France Bleu Breiz Izel** le 9 juin (invité du jour)
- **La Lettre de l'Aric. La Revue des Elus et des Collectivités de Bretagne** (n°207, juin). « Un ouvrage de Bretagne Prospective : le Livre Blanc de la Bretagne »
- **Ouest-France**, 27 mai. La Bretagne et le 'déménagement du territoire' – Point de vue de Jean Ollivro : "Territoires : la spécificité bretonne"
- **France 3 Bretagne**, 24 avril, Des autoroutes payantes en Bretagne ? – Interview au cours du 19/20
- **RCF**. 13 avril (régionale). Quel sera le visage de la Bretagne en 2010, 2020, 2030 ?
- **RCF**. 14 février, 11h30 (régionale). Le Livre Blanc de la Bretagne. Des perspectives pour la région
- Assemblée générale de Produit en Bretagne, **relayée dans différents médias** (8 février) Les enjeux du développement de la Bretagne - Participation de Jean Ollivro à la table ronde avec Alain Glon et Michel-Edouard Leclerc

(...)

Vous pouvez trouver quelques articles suscités par ces différents sujets sur notre site Internet [www.bretagne-prospective.org](http://www.bretagne-prospective.org).



## Ces actions vous intéressent ? Rejoignez-nous !

Comme vous le constatez, Bretagne Prospective se professionnalise et renforce ses activités pour prendre l'allure d'un « think tank », d'un réseau d'influence, d'un institut créateur de valeurs et utile à l'essor du pays. Aujourd'hui, dans un contexte social, économique et politique des plus évolutifs, la présence d'organismes indépendants est plus que jamais indispensable, cruciale pour l'essor régional. Bretagne Prospective souhaite intensifier ses recherches, diffuser de l'information stratégique, renforcer sa présence et surtout, en 2008, déclencher des actions de lobbying, y compris au plan politique. Ce panel d'activités est permis grâce à l'engagement des membres, sponsors, sympathisants ou actifs. Si ces actions vous intéressent, rejoignez-nous...



### BRETAGNE PROSPECTIVE

3 square René Cassin  
35700 RENNES

[www.bretagne-prospective.org](http://www.bretagne-prospective.org)  
[contact@bretagne-prospective.org](mailto:contact@bretagne-prospective.org)

Jean Ollivro [jean.ollivro@bretagne-prospective.org](mailto:jean.ollivro@bretagne-prospective.org)

Politique générale, relations avec les collectivités, les leaders d'opinion, relations publiques

Michel Bouvier [michel.bouvier@bretagne-prospective.org](mailto:michel.bouvier@bretagne-prospective.org)

Organisation, animation, communication, suivi des projets, relations avec les entreprises

Arnaud Rolland [arnaud.rolland@bretagne-prospective.org](mailto:arnaud.rolland@bretagne-prospective.org)

Finances, personnels, administration

Christian Demeuré-Vallée

[christian.demeure-vallee@bretagne-prospective.org](mailto:christian.demeure-vallee@bretagne-prospective.org)

Projets, offres de services, dossiers d'étude, Lettre de Bretagne Prospective

Abigaïl Rezelman [arezelman@bretagne-prospective.org](mailto:arezelman@bretagne-prospective.org)

Administration, communication, animation du site Internet, Lettre de Bretagne Prospective

